

# INFORMATIONS PRATIQUES ET MODALITÉS D'INSCRIPTION



## INSCRIPTION

Pour participer à la formation de votre choix, il vous suffit de vous inscrire :

- soit en ligne depuis votre espace personnel sur notre site internet ;
- soit en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger sur notre site internet et en l'adressant au Centre par courrier ou par mail (s.saanane@centrepluri.fr) au plus tard 15 jours avant la date du stage.

Attention !

Pour certains stages, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons de vous inscrire dans les meilleurs délais.

## PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Actions de formation dispensées par la CCI Campus

Une participation financière par personne de 60 €/journée est demandée pour ces stages. Pour être valides, les participations payantes doivent être réglées en totalité par chèque au moment de l'inscription.

Une facture vous sera envoyée en retour.

- Autres actions de formation :

Leur coût est inclus dans votre cotisation annuelle. Pour la plupart des formations d'une journée, un forfait repas à régler directement sur place pourra être proposé aux participants.

- Chèque de caution :

Un chèque de caution de 40 € sera demandé pour les formations en présentiel dont le nombre de participants est limité.

L'inscription à ces formations ne sera validée que lors de la réception du chèque.

Ce dernier sera restitué à l'issue de la formation aux participants qui auront assisté à l'action de formation.

## CONVOCATION

Une convocation récapitulant les détails pratiques d'organisation de la formation (date, lieu, horaires, accès, repas...) vous sera adressée 15 jours avant la date du stage. Une fiche de confirmation de participation de votre part devra être retournée au Centre.

Pour les formations se déroulant par webinaire, vous recevrez par mail un lien de connexion accompagné des modalités pratiques pour rejoindre la visioconférence.

## MODIFICATION / ANNULATION

Le Centre se réserve la possibilité de faire intervenir un formateur autre que celui annoncé dans le programme.

Toute demande d'annulation par le participant devra être adressée au Centre par écrit (courrier ou mail) au moins 10 jours calendaires avant le début du stage.

Au-delà, ou bien en cas d'abandon en cours de formation, le montant des frais d'inscription aux formations payantes restera acquis au Centre à titre d'indemnité forfaitaire.

Le Centre pluridisciplinaire de gestion se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une séance de formation en raison d'un nombre insuffisant de participants ou pour tout autre cas de force majeure.

Les chèques de participation financière (stages bureautique et informatique) et les chèques de caution seront alors restitués.

Les participants seront avertis dans les meilleurs délais.

## SANCTION DU STAGE

Une attestation de stage mentionnant l'intitulé de l'action de formation, la date, la durée ainsi que votre présence effective sera délivrée sur demande.